

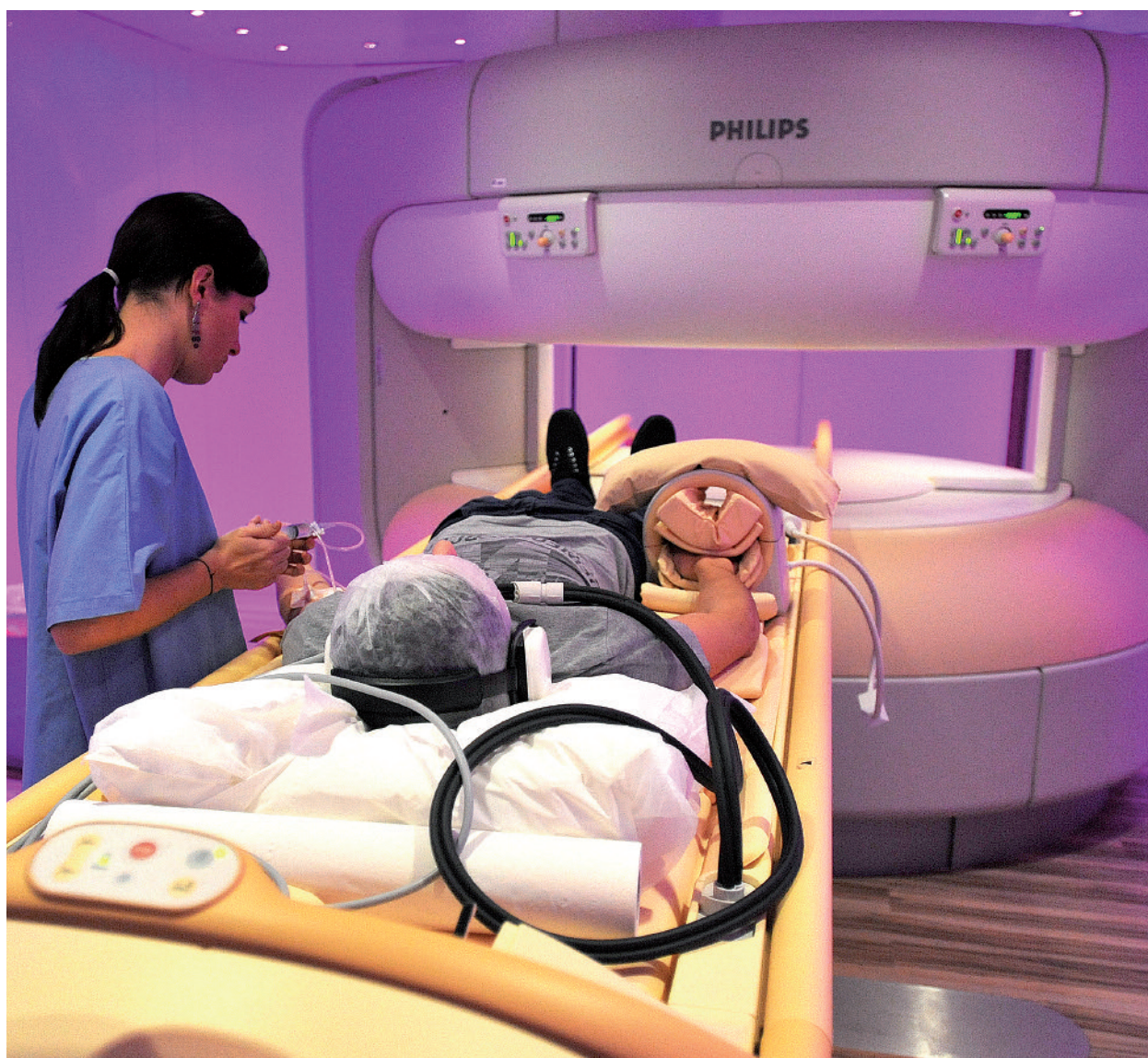
DOSSIER DE PRESSE

# INAUGURATION DE L'UNITÉ D'IMAGERIE IRM OUVERTE HAUT CHAMP

Le vendredi 17 janvier 2014

Service d'imagerie médicale - Pr Pierre Champsaur

Hôpital Sainte Marguerite



Assistance Publique  
Hôpitaux de Marseille

**PiM** PÔLE  
**biM** IMAGERIE  
MÉDICALE



**CONSEIL  
GENERAL**  
BOUCHES-DU-RHÔNE

cg13.fr

# INAUGURATION DE L'UNITÉ D'IMAGERIE IRM OUVERTE HAUT CHAMP

**Vendredi 17 janvier 2014**

Hôpital Sainte Marguerite - Service d'imagerie médicale

**Le service d'Imagerie de l'Hôpital Sainte-Marguerite de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille a installé, avec le soutien du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, une IRM ouverte de haut champ dans le but de l'accès au diagnostic d'une partie de la population des Bouches-du-Rhône n'ayant pas d'accès à ce type d'imagerie, principalement les patients souffrant d'obésité, les patients souffrant de claustrophobie et les patients porteurs de handicap.**

## Le contexte

L'IRM représente une des techniques d'imagerie médicale les plus importantes dans la prise en charge des patients pour un très grand nombre de pathologies.

Elle est la technique d'imagerie de référence pour le diagnostic ou le suivi d'un grand nombre de maladies neurologiques, vasculaires, digestives, rachidiennes, articulaires et bien sûr en cancérologie.

Pour autant, cette technique d'imagerie de référence n'est pas accessible à tous les patients.

En effet, deux catégories de patients n'ont pas accès à l'IRM dans notre département voire dans le quart sud est de la France en 2013 : les patients souffrant d'obésité, les patients souffrant de claustrophobie et certains patients porteurs de handicap. Cette limitation est liée à la taille et à la forme du tunnel dans lequel le patient doit être introduit pour la réalisation de l'examen.

### Les patients souffrant d'obésité

Environ 15% des Français sont obèses avec une augmentation de 0.5% par an.

Notre département n'échappe pas à cette statistique. Et cette fréquence passe à 20% environ chez les personnes de 55 à 64 ans, âge pour lequel la prescription d'examen IRM est particulièrement fréquente. Cette fréquence est en augmentation continue en France, elle est de 67% entre 1997 et 2012 dans la partie méditerranéenne du grand sud est.

L'obésité représente bien sûr un problème de santé publique majeur qu'il faut essayer de contrôler mais il faut également que les personnes obèses ne se sentent pas abandonnées et qu'elles puissent bénéficier des mêmes examens que l'ensemble de la population.

### Les patients claustrophobes

Les patients claustrophobes peuvent présenter aussi une impossibilité totale à pouvoir rentrer dans le tunnel de l'IRM.

Les différentes études publiées montrent que la fréquence de cette claustrophobie vraie et absolue rendant impossible tout examen par IRM se situe entre 2 et 3% de la population devant bénéficier d'une IRM. A cette claustrophobie absolue s'ajoute une « claustrophobie relative » assez fréquente et objectivée en 2010 dans une étude sur le suivi de cancer. En effet de nombreux patients bénéficient d'un examen IRM avec de grandes difficultés et gardent de cette expérience un très mauvais souvenir qui aura tendance à retarder voire à annuler purement et simplement les examens ultérieurs de surveillance. Cette absence de surveillance aura un impact négatif sur la bonne prise en charge de leur pathologie.

### Les patients porteurs de certains handicaps

Certains handicaps rendent aussi très difficile la réalisation d'examen IRM dans une IRM tunnel classique.



## L'IRM ouverte haut champ, innovation technologique pour tous

La production de nouvelles machines d'IRM dites ouvertes et à haut champ, permet d'apporter une réponse à ces problèmes majeurs d'accès aux soins.

Ces nouvelles machines IRM par leur caractère ouvert, sans tunnel, diminuent la limitation d'accès liée au poids et à la morphologie du patient et sont beaucoup plus accessibles aux claustrophobes.

Ces machines permettent la réalisation d'examens IRM pour ces patients avec la possibilité d'explorer toutes les structures anatomiques du corps humain avec une qualité équivalente voire supérieure à celle d'une IRM classique tunnel.

Le principe du « haut champ » permet la réalisation de tous les types d'examens.

Quatre machines de ce type ont été installées depuis quelques mois, essentiellement en région parisienne. C'est la première installée dans les Bouches du Rhône et dans le quart sud-est de la France.

Grâce au soutien du Conseil Général des Bouches –du-Rhône, le service d'Imagerie de l'hôpital Sainte Marguerite propose dorénavant une unité d'IRM accessible à tous les patients y compris aux patients obèses et aux patients claustrophobes ou porteurs de handicap.

Cette unité a été rénovée et pensée pour accueillir les patients dans les conditions optimales de confort et de sérénité. Elle est située dans un pavillon en rez-de-jardin. L'accès à l'hôpital Sainte Marguerite en véhicule personnel ou ambulance peut se faire directement, limitant ainsi à quelques mètres le trajet nécessaire pour accéder à la salle d'examen.

Ce dernier élément est particulièrement important pour les patients obèses qui supportent difficilement les trajets hospitaliers longs ou complexes.

L'équipe médicale radiologique du service est composée de praticiens spécialistes pour l'ensemble des différentes spécialités radiologiques permettant d'assurer tout type d'examen dans les meilleures conditions pour ces patients spécifiques. Cet équipement est particulièrement dédié dans le cadre du pôle d'imagerie de l'AP-HM à l'accueil des patients externes.

Cette nouvelle unité d'IRM ouverte installée grâce au soutien financier du Conseil Général représente une avancée importante pour l'accès aux soins de l'ensemble de la population des Bouches-du-Rhône voire au delà.

### Coût de l'équipement IRM ouverte «haut champ»

| 190 000 euros financés par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

### Coût des travaux :

792 000 €



## Le service d'imagerie des Hôpitaux Sud

### Un service complet et ouvert à tous

Le Service d'Imagerie de l'Hôpital Sainte-Marguerite est ouvert à tous les patients venant de l'extérieur. Il est spécialisé notamment en

- imagerie ostéo-articulaire
- imagerie digestive
- imagerie de la femme
- imagerie neurologique
- imagerie gériatrique

Le projet de service est organisé autour d'une prise en charge individualisée des patients.

### Un plateau technique de haut niveau

Il dispose d'un scanner LightSpeed VCT, de deux IRM, d'une salle interventionnelle hybride, d'un échographe dernière génération ainsi que d'un nouveau système d'ostéodensitométrie. L'acquisition récente de l'IRM ouverte haut champ vient compléter ce plateau technique de haut niveau.

### Quelques chiffres

En 2013 le service d'imagerie médicale a reçu 31 541 patients dont 6574 pour un scanner et 6520 pour une IRM.

42% des IRM et 36% des scanners ont été réalisés pour des patients hors Marseille.

Le service fait partie intégrante du Pôle d'Imagerie Médicale de l'AP HM.

## Santé Publique, le Conseil général un soutien fort pour l'AP-HM

La santé est une préoccupation forte des habitants des Bouches-du-Rhône. Elle est au cœur des problématiques actuelles et à venir liées à l'allongement de la vie et à ses répercussions sur le système de santé, sur les politiques sociales et celles de l'habitat, dans lesquelles le Conseil Général est particulièrement impliqué.

**Ainsi, plus de 50 000 000 ont permis de soutenir ces dernières années l'équipement de nos structures de soin.**

La santé est aussi au cœur des préoccupations du Conseil Général parce que ce département :

- connaît de fortes spécificités géographiques, démographiques, socio-économiques et environnementales qui sont porteuses d'autant de disparités économiques et sociales ;
- dispose d'une densité hospitalière, universitaire et de recherche fondamentale qui, par son poids et sa qualité, déborde largement de ses frontières régionales, souvent nationales et internationales.

C'est sur ce large constat que le Conseil général a déterminé son implication en matière de santé publique.

Un partenariat de longue date avec l'AP-HM pour l'équipement de pointe

Depuis 1998 et le vote d'une subvention pour l'achat d'un appareillage vidéo dans le cadre de l'unité d'épileptologie, à la subvention votée en 2012 pour l'acquisition du robot de chirurgie pour l'hôpital Nord, la collectivité a toujours soutenu les projets d'équipements des hôpitaux de Marseille. En 13 ans le conseil général a participé à 50 projets, aidant à la modernisation de l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille, pour un montant de plus 21 500 000 euros.

### Une politique volontariste

L'intervention du Département dans le domaine de la santé va bien au-delà de ses strictes compétences réglementaires :

L'accès aux droits et aux soins :

Malgré des avancées importantes comme la CMU, les inégalités d'accès aux soins existent toujours ; les déterminants sociaux de la santé restent en premier plan et les actions de prévention essentielles. Ici, aussi, le Conseil Général est l'opérateur principal sur le terrain en matière d'action médico-sociale, dans l'accueil et l'orientation des personnes en difficultés (précarité, exclusion) et l'animation du dispositif d'insertion (RSA).

La prévention, le dépistage, le suivi :

Il convient en outre, de rappeler que le Conseil Général dispose de structures intervenant directement dans le champ de la santé :

- Services de santé de la Protection Maternelle et Infantile,
- Centres de vaccinations,
- Centres de dépistages anonymes et gratuits
- Centre de lutte contre la tuberculose
- Centres médico-psycho-pédagogiques
- Laboratoire d'analyses biologiques dédié à la santé et à l'environnement

## Une aide à l'expertise

Enfin la création du Conseil Départemental de Santé Publique a marqué un pas déterminant dans cet engagement avec deux idées fortes :

- Améliorer le niveau de santé publique dans le département ;
- Améliorer l'accès aux soins de tous quelle que soit leur condition sociale et où qu'ils se trouvent dans le département.

S'inscrire dans une logique de santé solidaire, c'est aussi aider financièrement à l'équipement des établissements hospitaliers en matière de technologie de pointe. Tout d'abord dans des domaines en lien direct avec ses missions réglementaires de santé publique : comme la périnatalité, les femmes, les enfants. Ensuite, dans les pathologies graves qui touchent le plus grand nombre, c'est notamment le cas avec la cancérologie et la cardiologie.

L'axe majeur d'intervention du Conseil Général reste toutefois celui de la cancérologie, un domaine en pleine évolution technologique. Le Conseil général participe à la lutte contre le cancer avec plus d'un million d'euros annuel pérenne en particulier pour le dépistage du cancer du sein et du colon mis en œuvre par l'association Arcades. Il s'est par ailleurs engagé depuis plus de 10 ans maintenant dans un programme d'aide à la rénovation des équipements, notamment ceux de radiothérapie par le soutien au développement de l'Institut Paoli Calmettes(24 M ).

## Une politique qui se poursuit en 2014

En 2014 la collectivité poursuit cette politique avec la mise en œuvre d'un programme d'investissement important afin de soutenir la structuration de l'offre de soin de proximité.

A ce titre, le Conseil général des Bouches s'engage sur quatre opérations d'envergure qui viennent compléter les dispositifs déjà en cours de mise en œuvre afin de soutenir de grands projets structurants pour l'offre de soin de proximité mais aussi au bénéfice de la recherche médicale de très haut niveau.

Ainsi en 2014 l'assemblée départementale a voté une participation financière pour :

- La construction de la nouvelle maternité de la Timone
- La création d'un institut hospitalo-universitaire des maladies infectieuses et tropicales
- La rénovation de l'équipement des centres de santé mutualistes (Grand Conseil de la Mutualité)

- La participation à l'acquisition de divers équipements sanitaires innovants

Un nouvel engagement de plus de 19 M